

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE WAMBAIX

République Française
Département du Nord
Commune de WAMBAIX

Courrier reçu le
-4 SEP. 2018

Nombre de membres afférents au Conseil : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 21 août 2018

Objet : Commune de Séranvillers-Forenville - Avis sur l'arrêt de projet du PLU par des Personnes Publiques Associées

Séance du : Jeudi 30 août 2018

L'an deux mil dix-huit et le trente août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Wambaix s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural de la commune, sous la présidence de **Monsieur VERRIER André, Maire**.

Présents : M. VERRIER André, Mme BARRIER Laurence, M. MANESSE Romain, Mme GIRY-MANTES Sabine, M. LAURENT Vincent, M. CACHERA Nicolas, Mlle MAILLY Amandine, M. LEFER Pascal M. DESORMAIS Lionel, M. LAURENT Didier, M. BANSE Vincent,

Absents : ---

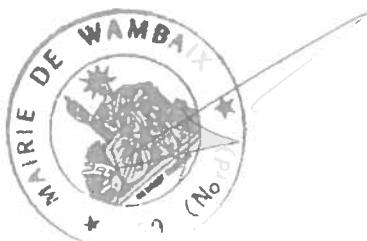
Secrétaire de séance : M. CACHERA Nicolas.

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal, conformément à l'article L153-14 du Code de l'Urbanisme, l'arrêt de projet du PLU de la Commune de Séranvillers-Forenville.

Après délibération, les Membres du Conseil Municipal donne un avis favorable sur l'arrêt de projet du PLU de la Commune de Séranvillers-Forenville – Projet arrêté par délibération du Conseil Municipal de Séranvillers-Forenville en date du 15 juin 2018.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Fait à Wambaix, les jour mois et an susdits. Pour copie conforme.
Monsieur VERRIER André, Le Maire.



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture le : 1^{er} septembre 2018

VERRIER André, le Maire